

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 100

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDITEUR

Fédération des Sociétés Suisses
de Paris

DIRECTEUR

DE LA PUBLICATION

Pierre Jonneret

RÉDACTION

Jérôme Boyon.

Ont collaboré à ce numéro

Philippe Alliaume,

Rolf Bodenmüller, Juliette David,

Anne Germain, Robert Hentsch,

Pierre Jonneret, Henriette Nicolet,

Nathalie Smethurst.

ADMINISTRATION

Willy Bossard, Philippe Alliaume.

SIÈGE SOCIAL & PUBLICITÉ

10, rue des Messageries

75010 Paris,

Tél. : 01 45 23 29 57

Fax : 01 47 70 13 29

RÉALISATION

MAG édition,

65 rue J.-J. Rousseau

92150 Suresnes,

Tél. : 01 41 38 94 94

IMPRESSION

Imprimerie Mouquet,

93350 Le Bourget

COMMISSION PARITAIRE

n°52679

ISSN n°1274-7769

Dépôt légal à parution

Prix du numéro : 20 F

Abonnement 11 numéros : 200 F

Abonnement 22 numéros : 360 F

ABONNEMENTS

DIP - 70, rue Compans

75019 Paris

Tél. : 01 44 84 85 00

Le Messenger Suisse sur Internet :

<http://ourworld.compuserve.com/>

Homepages/AlliaumePh

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Toute reproduction est autorisée sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal

Crédits photos : Couverture et p 6/7 : Hong Kong Tourism Association, p 4 : Swissmetro, p 8/9/10 : Archives Robert Hentsch, p 11 : Hôpital Suisse de Paris, p 12 : Operama Productions B.V., p 13 : U.S.M., p 14 : Fondation du Château de Grandson, p 20 : D.R., p 24 : photos D.R.

Message de Monsieur Arnold Koller, Président de la Confédération, aux Suissesses et aux Suisses vivant à l'étranger, à l'occasion du 1^{er} août 1997

Chers compatriotes à l'étranger,

Il est réconfortant de savoir qu'une fois par an, dans le monde entier, nos compatriotes célèbrent ensemble notre fête nationale. Vous vous êtes réunis pour honorer ce magnifique coin du globe qui est notre patrie. J'ai le plaisir de vous transmettre les salutations et les meilleurs vœux du Conseil fédéral et de vos compatriotes en Suisse.

Par votre participation à la fête, vous manifestez votre attachement à notre patrie. Nous tous qui y sommes restés sommes de cœur avec vous. Dans le monde entier, vous êtes nos ambassadeurs. C'est donc avec plaisir que je vous exprime la gratitude de la Suisse toute entière.

Je sais fort bien que, de l'étranger, vous suivez attentivement les événements de notre pays. Vous connaissez donc la situation économique très difficile que nous vivons après six années de croissance. En Suisse aussi, le nombre des chômeurs a augmenté, et l'incertitude gagne de nombreuses personnes.

Nous devons lutter contre cet état de choses. Le Conseil fédéral et le Parlement ont mené ces dernières années d'importantes réformes du marché, dans le but d'améliorer sensiblement le contexte économique. Le secteur privé s'est engagé dans un vaste processus de restructuration et de rationalisation. Les conditions d'une reprise sont donc réunies. Avec les atouts dont nous disposons encore et grâce à nos efforts, nous pouvons faire face avec confiance à la concurrence internationale.

Une autre cause de souci pour beaucoup de nos compatriotes est la perte de prestige que subit notre pays depuis quelques mois. Le monde entier a l'impression que la Suisse s'est enrichie au cours de la deuxième guerre mondiale et que ses banques ont essayé, pendant cinquante ans, de retenir à leur profit la fortune des victimes de l'Holocauste.

Le Conseil fédéral, le Parlement et les banques ont pris les mesures nécessaires pour examiner, sans a priori, les reproches qui nous sont adressés. Nous voulons faire face à notre propre histoire et nous pouvons le faire sans crainte. Nous sommes prêts à faire la lumière sur les zones d'ombre de notre passé. Cela ne porte nullement atteinte aux grands mérites de la génération qui a fait du service actif. Nous lui sommes encore aujourd'hui profondément reconnaissants pour sa volonté de résistance et son esprit de sacrifice. Tant la situation actuelle de notre économie que la confrontation avec notre histoire nous démontrent clairement que la réponse la plus importante aux défis de notre temps est la solidarité.

Cette solidarité s'impose pour surmonter les rigueurs de la transformation des structures économiques. Nous avons aussi besoin d'une nouvelle solidarité pour donner un nouveau contenu et conférer un nouveau rayonnement à la grande tradition humanitaire de la Suisse dans le vaste monde. Nous en avons tout particulièrement besoin en tant qu'État neutre. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral a proposé la création d'une «Fondation suisse de la solidarité». Avec elle, et de manière ciblée, nous entendons soulager la profonde détresse qui, malheureusement, sévit aujourd'hui encore en Suisse comme à l'étranger. Cette fondation restera longtemps l'expression tangible de l'esprit humanitaire qui anime la Suisse.

Pour conclure, je jeterai un coup d'œil sur l'avenir immédiat. L'année prochaine, nous célébrerons les 150 ans de notre État fédéral. Le plus beau cadeau que le peuple et les cantons peuvent s'offrir à cette occasion est une nouvelle constitution fédérale. Les travaux sont en bonne voie.

Cette réforme de la constitution nous offre la chance de prendre conscience, dans le cadre d'un dialogue ouvert, des valeurs qui font la Suisse, qui garantissent sa cohésion et qui justifient notre fierté. Le projet constitutionnel souligne aussi clairement que la Confédération a pour mission de promouvoir les relations des Suisses de l'étranger entre eux et avec la Suisse. Vous pourrez donc compter sur nous à l'avenir aussi. Chers concitoyennes, chers concitoyens à l'étranger, je vous remercie de votre attachement à notre patrie malgré la distance qui vous en sépare. Je vous souhaite une belle fête nationale et forme mes vœux les meilleurs pour votre avenir.